



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

iut  
NICE CÔTE D'AZUR

UNIVERSITÉ  
CÔTE D'AZUR



# LIVRET D'ACCUEIL RENTRÉE 2021





## LE MOT DU DIRECTEUR

Les équipes académiques, administratives et techniques de l'Institut Universitaire de Technologie Nice Côte d'Azur sont heureuses de vous accueillir pour cette nouvelle année universitaire.

### **Nouveau diplôme, nouvelles perspectives !**

La rentrée 2021 est marquée par l'ouverture de la 1<sup>re</sup> année du Bachelor Universitaire de Technologie :

- > un diplôme national, aligné sur les standards internationaux, qui a vocation à faciliter votre mobilité à l'étranger
- > un parcours intégré en 3 ans, sans sélection supplémentaire pour atteindre le grade de licence, et ouvert à la poursuite d'études
- > un cursus universitaire et technologique, encadré par des équipes pédagogiques investies et expérimentées, composées d'enseignant·e·s, de chercheur·euse·s et d'intervenant·e·s du monde professionnel
- > une pédagogie basée sur les compétences, reconnues et recherchées par les entreprises. Sans oublier l'opportunité d'acquérir une expérience professionnelle à travers les stages, ou la réalisation de votre cursus en alternance.

### **Notre mission, vous mener à la réussite !**

- > de nombreux services de qualité sont à votre service, au sein de l'Institut et d'Université Côte d'Azur, pour faciliter votre accueil, enrichir vos enseignements, contribuer à votre bien-être, vous accompagner dans l'élaboration de votre projet professionnel
- > l'histoire de notre IUT, depuis 51 ans, est marquée par la réussite de milliers d'étudiant·e·s avec des parcours professionnels remarquables, dont bientôt le vôtre !

Je vous souhaite une bonne rentrée 2021 !

**Jean-Christophe Boisse**  
Directeur de l'IUT Nice Côte d'Azur

# SOMMAIRE



L'IUT NICE CÔTE D'AZUR

P 6

L'ORGANISATION **PÉDAGOGIQUE**

P 8

**DES SERVICES** À VOTRE SERVICE

P 12

**VOTRE VIE** ÉTUDIANTE

P 18

# L'IUT NICE CÔTE D'AZUR

L'Institut Universitaire de Technologie Nice Côte d'Azur est une composante d'**Université Côte d'Azur** qui réunit 17 acteur-ric-e-s académiques et accueille 35 000 étudiant-e-s chaque année.



NICE

**GEA** - Gestion des Entreprises et des Administrations  
**GEII** - Génie Électrique et Informatique Industrielle  
**INFO** - Informatique - *formations traditionnelles*  
**TC Nice** - Techniques de Commercialisation



SOPHIA

**INFO** - Informatique - *formations en alternance*  
**QLIO** - Qualité, Logistique Industrielle et Organisation  
**R&T** - Réseaux et Télécommunications  
**STID** - Statistique et Informatique Décisionnelle



MENTON

**CS** - Carrières Sociales



CANNES

**INFO COM** - Information Communication  
**TC Cannes** - Techniques de Commercialisation, orientation marketing du tourisme



2 600  
ÉTUDIANT·E·S



10  
DÉPARTEMENTS  
D'ENSEIGNEMENT



4  
SITES  
GÉOGRAPHIQUES

10  
BACHELORS  
UNIVERSITAIRES  
DE TECHNOLOGIE  
(BAC +3)

- > **Carrières Sociales**  
Parcours : Animation sociale et socioculturelle / Éducation spécialisée
- > **Gestion des Entreprises et des Administrations**
- > **Génie Électrique et Informatique Industrielle**
- > **Information Communication**  
Parcours : Communication des organisations / Journalisme
- > **Informatique**
- > **Qualité, Logistique Industrielle et Organisation**
- > **Réseaux et Télécommunications**
- > **Statistique et Informatique Décisionnelle**
- > **Techniques de Commercialisation**
- > **Techniques de Commercialisation - orientation marketing du tourisme**

17  
LICENCES  
PROFESSIONNELLES  
(BAC +3)

- > **Gestion des Structures Sanitaires et Sociales**
- > **Métiers de l'Animation Sociale, Socio-éducative et Socioculturelle**
- > **Management et Gestion des Organisations**
- > **Métiers de la Gestion et de la Comptabilité : Responsable de Portefeuille Clients en Cabinet d'Expertise**
- > **Maîtrise de l'Énergie, Électricité, Développement Durable**
- > **Métiers de la Communication : Événementiel**
- > **Métiers de l'Information : métiers du Journalisme et de la Presse. Parcours : Journalisme audiovisuel : production de magazines télévisés et écritures augmentées pour le web**
- > **Métiers de l'informatique : Conception, Développement et Test de Logiciels**  
Parcours : Développement d'Applications Mobiles
- > **Métiers de l'informatique : Systèmes d'Information et Gestion de Données**  
Parcours : Internet des Objets, Technologie, Infrastructure et Applications
- > **Management des Processus Logistiques**
- > **Métiers de l'Industrie : Gestion de la Production Industrielle**
- > **Métiers de l'informatique : Administration et Sécurité des Systèmes et des Réseaux**  
Parcours : AdminiStration et virtUalisation des systèmes et des Réseaux  
Parcours : Cyberdéfense
- > **Assurance, Banque, Finance : chargé de clientèle**
- > **Métiers de l'immobilier : gestion et développement de patrimoine immobilier**
- > **Technico-commercial**
- > **Métiers du Tourisme et des Loisirs**
- > **Nautisme et Métiers de la Plaisance**

2  
DIPLOMES  
UNIVERSITAIRES  
(BAC +3)

- > **Gestion des Ressources Humaines**
- > **Études Technologiques Internationales**

# L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Chaque département d'enseignement est autonome dans le cadre du Programme Pédagogique National (PPN) concernant sa spécialité.

## IL S'ORGANISE EN ÉQUIPES :

- > **Administrative** : chef-fe de département, secrétaire-s, directeur-riche des études, responsable des stages
- > **Pédagogique** : professeur-e-s des universités, maître-sse-s de conférences, professeur-e-s agrégé-e-s & certifié-e-s, vacataires professionnels
- > **Technique** : ingénieur-e-s d'études, technicien-ne-s, adjoint-e-s techniques.

## LES ENSEIGNEMENTS SONT DISPENSÉS SOUS 3 FORMES :

- > **Cours magistraux** : pour la promotion entière
- > **Travaux dirigés** : par groupe de 28 étudiant-e-s maximum
- > **Travaux pratiques** : par groupe de 14 étudiant-e-s maximum.

## LES STAGES

- > Obligatoire et soumis à une convention entre chaque étudiant-e et l'entreprise d'accueil, le stage donne lieu à la rédaction et la présentation orale d'un mémoire.
- > Un stage vous permet de mettre en pratique vos connaissances théoriques, de prendre conscience de vos savoir-faire et savoir-être, de vérifier que votre projet professionnel est conforme à la réalité terrain.

## LES PROJETS TUTEURÉS

- > Les projets tuteurés se réalisent en petits groupes. Ils vous laissent une grande initiative, demandent un travail conséquent en dehors des cours prévus dans votre emploi du temps et se déroulent sous la responsabilité d'un-e enseignant-e tuteur-riche.

## LES MODALITÉS DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

- > À consulter, pour les BUT, DUT, LP et DU, en cliquant sur le lien suivant :

<https://iut.univ-cotedazur.fr/etudiant-a-liut/scolarite/modalites-de-controle-des-connaissances>

## CONTACTS UTILES

> **NICE** - 41 boulevard Napoléon III 06206 Nice cedex 3

### GEA - Gestion des Entreprises et des Administrations

secrétariat pédagogique : T. 04 89 15 31 32  
iut.dept-gea@univ-cotedazur.fr

chef du département : Nicolas Bernard  
nicolas.bernard@univ-cotedazur.fr

### GEII - Génie Électrique et Informatique Industrielle

secrétariat pédagogique : T. 04 89 15 31 52  
iut.dept-geii@univ-cotedazur.fr

chef du département : Jérémie Benel  
jeremie.benel@univ-cotedazur.fr

### INFO - Informatique - formations traditionnelles

secrétariat pédagogique : T. 04 89 15 30 82  
iut.dept-info@univ-cotedazur.fr

chef du département : Olivier Pantz  
olivier.pantz@univ-cotedazur.fr

### TC Nice - Techniques de Commercialisation

secrétariat pédagogique : T. 04 89 15 31 12  
iut.dept-tcn@univ-cotedazur.fr

cheffe du département : Claudine Batazzi  
claudine.batazzi@univ-cotedazur.fr

## CONTACTS UTILES

### > SOPHIA ANTIPOLIS - 650 route des Colles 06560 Valbonne

#### **INFO - Informatique** - formations en alternance

secrétariat pédagogique : T. 04 89 15 30 84  
iut.dept-info@univ-cotedazur.fr

chef du département : Olivier Pantz  
olivier.pantz@univ-cotedazur.fr

#### **QLIO - Qualité, Logistique Industrielle et Organisation**

secrétariat pédagogique : T. 04 89 15 32 12  
iut.dept-qlio@univ-cotedazur.fr

cheffe du département : Patricia Gauthier  
patricia.gauthier@univ-cotedazur.fr

cheffe du département adjointe : Carine Fédèle  
carine.fedele@univ-cotedazur.fr

#### **R&T - Réseaux et Télécommunications**

secrétariat pédagogique : T. 04 89 15 32 33  
iut.dept-rt@univ-cotedazur.fr

cheffe du département : Cathy Escazut  
cathy.escazut@univ-cotedazur.fr

#### **STID - Statistique et Informatique Décisionnelle**

secrétariat pédagogique : T. 04 89 15 32 62  
iut.dept-stid@univ-cotedazur.fr

chef du département : Pierre Dreyfuss  
pierre.dreyfuss@univ-cotedazur.fr

## CONTACTS UTILES

### > CANNES - 230 avenue Francis Tonner 06150 Cannes-la-Bocca

#### **INFO COM - Information Communication**

##### Communication des organisations

secrétariat pédagogique : T. 04 89 15 33 02  
iut.dept-infocom.co@univ-cotedazur.fr

##### Journalisme

secrétariat pédagogique : T. 04 89 15 33 04  
iut.dept-infocom.journalisme@univ-cotedazur.fr

cheffe du département : Marianne Denuelle  
marianne.denuelle@univ-cotedazur.fr

chef du département adjoint : Jacques Araszkieviev  
jacques.araszkieviev@univ-cotedazur.fr

#### **TC Cannes - Techniques de Commercialisation**

##### Orientation marketing du tourisme

secrétariat pédagogique : T. 04 89 15 33 22  
iut.dept-tcc@univ-cotedazur.fr

cheffe du département : Laurence Faugue  
laurence.faugue@univ-cotedazur.fr

### > MENTON - 58 chemin du Collège 06500 Menton

#### **CS - Carrières Sociales**

secrétariat pédagogique : T. 04 89 15 31 72  
iut.dept-cs@univ-cotedazur.fr

cheffe du département : Élise Daragon  
elise.daragon@univ-cotedazur.fr

# DES SERVICES À VOTRE SERVICE

## AU SEIN DE L'IUT NICE CÔTE D'AZUR

### SCOLARITÉ

Le service est en charge de la gestion administrative de votre dossier scolaire : candidature, admission, inscription, suivi des résultats, délivrance de votre attestation de réussite, de votre diplôme. Elle réalise également les enquêtes post-diplômé-e-s.

Le service de la scolarité, vie étudiante se situe sur le **site de Nice**.

Contact : T. 04 89 15 30 30  
iut.scolarite@univ-cotedazur.fr

### RELATIONS INTERNATIONALES

Le bureau des RI assure la promotion des échanges à l'international : accueil et gestion des étudiant-e-s étranger-ère-s, gestion des procédures de visa pour la mobilité étudiante au Canada, des dispositifs de bourses de mobilité, des conventions de stage à l'étranger.

Le BRI se situe sur le **site de Nice**.

Contact : T. 04 89 15 30 37  
iut.ri@univ-cotedazur.fr

### RELATIONS ENTREPRISES, FORMATION CONTINUE & ALTERNANCE

Le SRE - FCA vous accompagne quand vous choisissez de suivre vos études à l'IUT en alternance. Il peut vous conseiller et vous aider dans votre recherche d'entreprise, la rédaction de votre CV, la préparation de vos entretiens.

Le SRE - FCA se situe sur le **site de Nice**.

Contact : T. 04 89 15 30 53  
iut.relations-entreprises@univ-cotedazur.fr

## CONTACTS UTILES

### LOGISTIQUE - HYGIÈNE, SANTÉ & SÉCURITÉ

Le service est votre interlocuteur si vous souhaitez organiser un événement au sein de l'Institut dans le cadre de votre projet tuteuré, si vous avez besoin d'une aide médicale, et pour toute question portant sur votre sécurité.

Nice - contact : T. 04 89 15 30 41  
iut.logistique@univ-cotedazur.fr

Sophia - contact : T. 04 89 15 32 01  
iut.antenne-sophia@univ-cotedazur.fr

Cannes, Menton : contactez votre secrétariat pédagogique

### COMMUNICATION, ÉVÉNEMENTIEL & ALUMNI

Le service vous transmet, sur demande, les logotypes de l'Institut et valide les affiches & flyers que vous concevez pour promouvoir vos projets tuteurés. Il est également votre interlocuteur concernant les réseaux sociaux et la communauté des Alumni.

Le service Communication se situe sur le **site de Nice**.

Contact com' : T. 06 09 84 13 30  
Contact Alumni : T. 06 12 55 15 08 / T. 04 89 15 30 17  
iut.communication@univ-cotedazur.fr

### BIBLIOTHÈQUES

Les bibliothèques de l'Institut des sites de Nice, Cannes-la-Bocca, Menton, mettent à votre disposition un fonds de 20 000 documents, des espaces de réunion, de lecture, de coworking, des postes informatiques avec accès wifi. Le Learning Centre SophiaTech accueille les étudiant-e-s de Sophia Antipolis.

Nice - contact : T. 04 89 15 30 71  
iut.biblio-nice@univ-cotedazur.fr

# DES SERVICES À VOTRE SERVICE

## AU SEIN D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

### UCA SPORT

70 activités sportives sont proposées sur l'ensemble des campus d'UCA. Les frais d'inscription sont inclus dans la CVEC (Contribution de la Vie Étudiante et de Campus) que vous avez réglée auprès du CROUS.

Le site de Nice de l'IUT dispose d'une salle de musculation dans laquelle se tiennent des cours de fitness, body-sculpt, body-zen.

Inscription & programme UCA SPORT sur :

<https://sport.univ-cotedazur.fr>

### UCARTS

Offre culturelle et artistique pour les étudiant.es inscrit.es : concerts, théâtre, ateliers de création, places de spectacles, soutien à la création... UCArts te Rendez-vous sur la page Instagram @uca\_culture pour ne rien rater !

- Instagram : [https://www.instagram.com/uca\\_culture/](https://www.instagram.com/uca_culture/)
- Facebook : [https://www.facebook.com/uca\\_culture](https://www.facebook.com/uca_culture)
- Site web : <https://univ-cotedazur.fr/culture>
- Email : [ucarts@univ-cotedazur.fr](mailto:ucarts@univ-cotedazur.fr)

### SERVICE INFORMATION, ORIENTATION, INSERTION PROFESSIONNELLE

Il vous conseille et vous accompagne dans vos projets d'orientation, de formation, de recherche de stage, de création d'entreprise...

Toutes les infos sur :

<https://univ-cotedazur.fr/construire-son-parcours>

## CONTACTS UTILES

### MÉDECINE PRÉVENTIVE DES ÉTUDIANT·E·S

Le Service de Santé Universitaire (SSU) et Centre de Santé UNISANTE vous proposent, à la demande, des visites de médecine générale. Ils vous accompagnent si vous rencontrez des difficultés d'ordre médical, familial, matériel, administratif, psychologique, psychiatrique, ou si vous êtes en situation de handicap (CAEH). Il organise également des ateliers de gestion du stress des examens et des bilans de compétences étudiant·e·s.

Informations & prise de rendez-vous sur :

<https://univ-cotedazur.fr/sante-aide-sociale>

### VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Une cellule d'écoute est à votre disposition si vous êtes témoin ou victime d'agissements sexistes, intimidants, hostiles, dégradants, humiliants, offensants, qui portent atteinte à votre dignité ou à celle d'autrui.

Contact :

[cvss@univ-cotedazur.fr](mailto:cvss@univ-cotedazur.fr)

### CENTRES DE RESSOURCES EN LANGUES

Créés et gérés par le Service Commun en Langues, les 8 CRL de l'université vous offrent l'opportunité de développer vos compétences en langues vivantes, française et/ou étrangères. En libre accès, après inscription gratuite, les CRL mettent à votre disposition près de 3 000 ressources documentaires en langues, pour tout niveau : méthodes, ouvrages, périodiques, CD interactifs, DVD, sites Web.

L'IUT compte 2 CRL : sur son site de Nice (salle 610 - département GEA) et sur le site de Sophia Antipolis (salle 202 - bâtiment les Templiers, campus SophiaTech). Informations sur :

<https://univ-cotedazur.fr/reussir-son-parcours/centres-de-ressources-en-langues>

# DES SERVICES À VOTRE SERVICE

## LE CROUS

### RESTAURATION

Vous avez accès aux 16 restos U et points de restauration rapide du CROUS, cafétérias et sandwicheries, répartis sur les différents campus universitaires. Une cafétéria CROUS se situe sur les sites de Nice et de Sophia Antipolis de l'IUT.

Localiser les points de restauration, consulter les tarifs et les modes de paiement sur :

<https://www.crous-nice.fr/restauration>

### SERVICE SOCIAL

Bourses, logement, aides financières ponctuelles... des assistantes sociales du CROUS répondent à vos questions, vous conseillent et vous accompagnent :

<https://www.crous-nice.fr/aides-sociales>

### LOGEMENT UNIVERSITAIRE

Les résidences du Crous offrent un cadre de vie épanouissant et sécurisé. Elles sont attribuées en priorité aux étudiant-e-s disposant de faibles ressources.

Localiser une résidence, demander un logement, toutes les infos sur :

<https://www.crous-nice.fr/logements>



# VOTRE VIE ÉTUDIANTE

Pour votre accès à l'ensemble des services informatiques de l'université & des postes informatiques, votre inscription administrative à l'IUT est impérative.

## ENT - ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

### CRÉATION DE VOTRE COMPTE : SÉSAME

Une fois inscrit-e à l'université, vous pouvez ouvrir votre sésame. Il est la clé qui vous permet d'accéder à votre compte unice.

- > Rendez-vous sur : <https://ent.unice.fr>
- > Cliquez sur le lien en bas de page <http://sesame.unice.fr>
- > Puis cliquez sur : « Ouvrir mon compte sésame »

Il suffira ensuite de vous authentifier à l'aide de votre n° étudiant-e.

**NB :** le n° étudiant-e est mentionné sur votre carte étudiante & sur votre certificat de scolarité. Vérifiez que les informations relatives à votre compte sont exactes. En cas d'erreurs, faites-les rectifier au plus vite auprès du service de la scolarité.

### > Activation de votre compte :

Suite à votre inscription administrative, un email d'activation vous sera envoyé sur votre adresse personnelle.

## VOTRE ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE

### OUTILS DANS L'ENT

#### > Courriel

Dans l'onglet Services collaboratifs, cliquer sur l'icône : « Messagerie »

**NB :** n'oubliez pas d'activer le transfert d'emails de votre boîte [univ-cotedazur.fr](mailto:univ-cotedazur.fr) vers votre boîte personnelle !

#### > Emploi du temps : GPU

Bien qu'utilisant le service d'authentification de l'Université, GPU est un service exclusif IUT.

Il peut être consulté de 3 façons :

- > sur l'ENT : cliquez sur l'onglet « Mes infos » puis « Emploi du temps IUT »
- > à partir du lien direct : <http://iut-gpu.unice.fr>
- > synchronisé avec votre smartphone.

#### > Wifi

Deux réseaux wifi sont mis à votre disposition :

- > Unice HotSpot qui demande une simple authentification
- > Eduroam qui requiert une configuration pour être utilisé  
La procédure pour configurer eduroam est sur : <http://eduroam.unice.fr/>

#### > Activer votre compte IZLY

Une fois inscrit-e à l'université, vous recevrez, sur votre adresse personnelle ou [univ-cotedazur.fr](mailto:univ-cotedazur.fr), un email intitulé : [nepasrepondre@izly.fr](mailto:nepasrepondre@izly.fr)

- > cliquez sur le lien d'ouverture de compte mentionné dans l'email
- > saisissez votre code secret temporaire
- > complétez votre dossier IZLY.

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

## EXTRAITS

### Titre II : LIBERTÉS, HYGIÈNE et SÉCURITÉ, DISCIPLINE

#### Chapitre 4 – Exercice des libertés universitaires

##### > Article 9 : Droit d'association

Les associations d'étudiant·e·s peuvent uniquement avoir une domiciliation postale à l'IUT. Elles doivent en faire la demande à la direction de l'IUT.

Les associations domiciliées à l'IUT doivent communiquer leurs statuts et rendre compte de leurs activités une fois par an à la direction de l'IUT. Si ces conditions ne sont pas satisfaites, l'association concernée pourra se voir supprimer d'éventuelles subventions versées par l'IUT et l'autorisation de domiciliation à l'Institut.

#### Chapitre 5 – Hygiène et sécurité dans l'enceinte de l'IUT

##### > Article 13 : Règles de comportement

Les étudiant·e·s doivent toujours avoir une tenue correcte et propre. Ils·elles doivent adopter une attitude respectueuse des enseignements et en particulier lorsqu'ils·elles attendent devant les salles où un enseignement est dispensé avant leur créneau horaire. Par mesure d'hygiène et de sécurité, il est interdit de consommer boissons et nourriture dans les salles d'enseignement. Toutes boissons alcoolisées ou énergisantes sont strictement interdites aux étudiant·e·s dans l'enceinte de l'IUT.

Les personnels et étudiant·e·s, ainsi que les personnes extérieures autorisées à utiliser les locaux de l'Institut, doivent observer les règles habituelles d'usage et de propreté des salles et du matériel mis à disposition. L'accès aux locaux est interdit aux personnes étrangères aux enseignements dispensés et aux étudiant·e·s non-inscrit·e·s dans l'établissement, sauf autorisation spécifique.

Des organismes extérieurs peuvent bénéficier de locations de salles en établissant une convention fixant les modalités de cette location. Dans tous les cas, le public concerné doit veiller au respect de l'ordre et de la propreté dans les mêmes conditions que les usager·ère·s de l'IUT.

### Titre II : LIBERTÉS, HYGIÈNE et SÉCURITÉ, DISCIPLINE

#### Chapitre 4 – Exercice des libertés universitaires

##### > Article 19 : Comportements abusifs

Les comportements abusifs et agissements sexistes entraîneront l'interdiction d'accès à l'établissement. Les étudiant·e·s concerné·e·s seront traduit·e·s devant la section disciplinaire de l'université. Certains faits pourront également faire l'objet de poursuites judiciaires.

Les comportements abusifs correspondent aux non-respect des règles élémentaires de savoir vivre en société (respect vis-à-vis des enseignant·e·s et des collègues étudiants, de tous les membres du personnel, des personnes extérieures invitées ou collaborant à l'institution...), aux dégradations des locaux ou des matériels, au non-respect des consignes de sécurité, à l'introduction dans les locaux de toute personne étrangère à l'institution sans autorisation préalable écrite, à l'atteinte à l'image, à la réputation de l'IUT ou de l'université.

Les agissements sexistes sont définis comme tout agissement lié au sexe d'une personne, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant (article L1142-2-1).

##### > Article 20 : Bizutage

L'accueil des étudiant·e·s de première année par leurs aîné·e·s se fera dans le respect des textes en vigueur. Le bizutage est strictement interdit à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Université. Tout·e étudiant·e qui passerait outre cette interdiction verrait aussitôt des poursuites disciplinaires engagées à son encontre pouvant aller jusqu'à l'exclusion, avec les conséquences pénales prévues par la loi (article 225-16 du code pénal).

#### Chapitre 7 – Assiduité pendant la scolarité

##### > Article 22 : Justification des absences

Toute absence doit être justifiée par écrit et par un justificatif auprès du secrétariat du département concerné dans un délai maximum de 5 jours ouvrés après le début de l'absence, et ce même en cas d'absence prolongée. Dans cette dernière hypothèse, la transmission est susceptible de se faire par voie électronique. L'original du justificatif devra, quant à lui, être remis au secrétariat du département dès le retour de l'étudiant·e. Passé le délai de 5 jours ouvrés après le début de l'absence, aucune justification ne peut être acceptée et l'absence sera considérée de fait, comme non justifiée. (...)

#### Chapitre 8 – Fraude (décret n°92-657 du 13 juillet 1992)

##### > Article 30 :

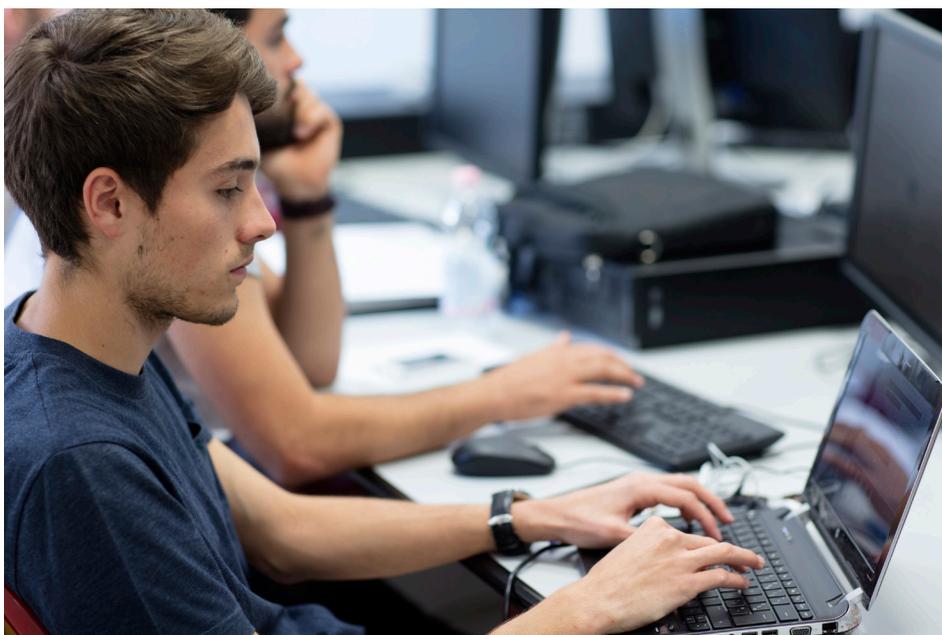
Les sanctions disciplinaires applicables vont de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur (article L811-6 du code de l'éducation et article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992). Sont concernés aussi bien les contrôles théoriques que les contrôles pratiques et en particulier les fraudes par appropriation illicite de fichiers informatiques. Toute sanction depuis l'avertissement jusqu'à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur, prononcée dans le cas d'une fraude ou d'une tentative de fraude commise à l'occasion d'une épreuve entraîne, pour l'intéressé, la nullité de l'épreuve correspondante, soit la note minimale de 0/20.

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur de l'IUT Nice Côte d'Azur, ainsi que les annexes spécifiques des 10 départements **CS, GEA, GEII, INFO COM, INFO, QLIO, R&T, STID, TC CANNES, TC NICE**

sont à retrouver sur :

<https://iut.univ-cotedazur.fr/etudiant-a-liut/scolarite/reglement-interieur-de-liut>



# CALENDRIER DES CONGÉS 2021-2022

## TOUSSAINT

> du samedi 30 octobre 2021 après les cours, au lundi 8 novembre 2021 matin  
L'IUT sera fermé samedi 6 novembre 2021

## NOËL

> du samedi 18 décembre 2021 après les cours, au lundi 3 janvier 2022 matin  
L'IUT sera fermé du mercredi 22 décembre 2021 soir, au lundi 3 janvier 2022 matin

## HIVER

> du samedi 12 février 2022 après les cours, au lundi 21 février 2022 matin  
L'IUT sera fermé samedi 19 février 2022

## PRINTEMPS

> du samedi 9 avril 2022 après les cours, au lundi 25 avril 2022 matin  
L'IUT sera fermé samedi 16 avril & samedi 23 avril 2022

## ASCENSION

> Fermeture de l'IUT du mercredi 25 mai 2022 après les cours, au lundi 30 mai 2022 matin

## ÉTÉ

> Fermeture de l'IUT du mercredi 20 juillet 2022 après les cours, au jeudi 25 août 2022 matin

<b>Jours fériés</b>	> 1 <sup>er</sup> novembre 2021	> 1 <sup>er</sup> mai 2022
	> 11 novembre 2021	> 8 mai 2022
	> 25 décembre 2021	> 26 mai 2022 (Ascension)
	> 1 <sup>er</sup> janvier 2022	> 6 juin 2022 (Pentecôte)
	> 18 avril 2022 (Pâques)	> 14 juillet 2022
		> 15 août 2022



iut

NICE CÔTE D'AZUR

UNIVERSITÉ  
CÔTE D'AZUR

SUIVEZ L'IUT :

- > facebook
- > linkedin
- > twitter